

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

DELIBERATION RECTIFICATIVE SUITE A ERREUR MATERIELLE SUR LE FLUX TRANSMIS

SEANCE DU MARDI 14 MARS 2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de conseillers
présents : 27

Procurations : 5

Nombre de conseillers
absents : 1

**OBJET : Budget primitif
de l'exercice 2023 –
Budget annexe
Lotissement du Parc de
la Roche**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 mars 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi
8 mars s'est réuni salle Tournilhac à la Mairie, sous la présidence de Stéphane
RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE,
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia
BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL,
Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie
CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Didier STURMA à Isabelle FUREGON,
Lisa ASAR à Sophie DELAIGUE,
Régine BEAL à Eric BOUCOURT,
Serap ALP à Yoann BENTEJAC,
Farida LAID à Francis ROUX,

Etaient absents ou excusés :

Bétul SIMSEK

Secrétaire de séance :

Annie CHEVALDONNE

BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT PARC DE LA ROCHE

- Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget annexe Lotissement du Parc de la Roche;
- **Considérant** la teneur du Débat Lors du Rapport d'Orientation Budgétaire du 22 février 2023, la commission des finances du 6 mars 2023;
- **Considérant** le projet de budget primitif de l'exercice 2023 du budget Lotissement du Parc de la Roche présenté par le Maire;

Le projet de Budget Primitif 2023 au Budget Annexe LOTISSEMENT PARC DE LA ROCHE, qui s'équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT		
VOTE	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
+	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) 970 153,39	970 153,39
+	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 0,00	0,00
+	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2) (si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3) 970 153,39	970 153,39
INVESTISSEMENT		
VOTE	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
+	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) 993 512,25	963 523,39
+	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 0,00	0,00
+	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) (si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 29 988,86
=	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) 993 512,25	993 512,25
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3) 1 963 665,64	1 963 665,64

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA MAJORITE AVEC 29 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS (Annie CHEVALDONNE, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU) :

- **Adopte** le budget primitif pour l'exercice 2023 du budget annexe LOTISSEMENT PARC DE LA ROCHE tel que décrit dans le document annexé :
 - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

La secrétaire de séance,



Annie CHEVALDONNE

le Maire,



Stéphane RODIER

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le



ID : 063-216304303-20230314-230314_51BIS-DE